



LE METIER

- L'ADVF – Assistant de Vie Aux Familles - intervient au domicile de personnes « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou en situation de handicap, ou auprès de familles avec de jeunes enfants afin de faciliter leur vie quotidienne.
- L'ADVF assure ses fonctions de manière autonome et s'adapte à des contextes d'intervention différents.

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences de base nécessaires à l'exercice du métier d'ADVF
- Obtenir le Titre Professionnel ADVF, un certificat de compétences ou de spécialisation (selon le cursus suivi)
- S'insérer durablement dans un secteur qui recrute

PUBLICS

- Demandeurs d'emploi, inscrits ou non à Pôle Emploi
- Salariés d'entreprise

PREREQUIS

- Projet professionnel validé
- Savoir lire et écrire en français (à partir du niveau A2 du CECRL)

PROGRAMME DE FORMATION

La formation s'articule autour de 5 modules :

- Module 1 : Environnement professionnel et mobilité
- Module 2 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier
- Module 3 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- Module 4 : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile
- Module 5 : Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile

Les modules 2, 3 et 4 correspondent aux 3 certificats de compétences professionnelles (CCP) du Titre professionnel ADVF ; le module 5 au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Présentiel
- Pédagogie active et participative
- Formation théorique et mises en situation professionnelles en appartement pédagogique
- Accompagnement et suivi personnalisé, en centre et en entreprise

MODALITES D'ÉVALUATION

- Evaluations en cours de formation (ECF)
- Examens blancs
- Epreuve(s) de certification
- Bilan(s) de formation

INTERVENANTS

- Assistant-e-s de Vies Aux Familles
- Aides-soignant-e-s
- Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale
- Conseiller-e-s en Economie Sociale et Familiale
- Auxiliaires de puériculture

ORGANISATION ET FINANCEMENTS POSSIBLES

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Promotion par l'alternance (Pro-A)
- Financements publics
- Compte Personnel de Formation (CPF)

DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Durée 424 h max.
- Dates du 05/12/2022 au 09/12/2023
- Lieu 113, rue Marietton – 69009 LYON
- Nombre de places disponibles 14



INSCRIPTION ET SELECTION

Pour les structures employeurs souhaitant recruter un alternant :

Vous pouvez nous contacter par courriel ou par téléphone au **04 78 62 02 02** / contact@if2m-formation.fr

Pour les candidats :

Inscription à une information collective obligatoire

Renseignements au **04 78 62 02 02** / contact@if2m-formation.fr

Epreuves d'admissibilité : test écrit et entretien oral

Référence de l'action à rappeler : **ADVF 1222**

Référente de l'action : **Claire BLANCHARD-GAUDAU**

Dates et horaires des prochaines informations collectives :

- 21/11/2022 à 9h30

- 28/11/2022 à 9h30

Lieu : 113, rue Marietton – 69009 LYON – 1^{er} étage

INFORMATIONS UTILES

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code RNCP : 4821

Code ROME : K 1302/ K 1303/ K 1304

EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'informations sur :

- **Les équivalences, passerelles, débouchés et suite de parcours et/ou possibilités de valider un/des bloc(s) par VAE** : nous consulter ou consulter le site Assistant(e) de vie aux familles (ADVF) | Services à la personne (servicesalapersonne.gouv.fr)
- **Les dispositifs de financement** : nous consulter ou consulter notre page <https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/financement-formation-vos-salaries-prise-charge/>
- **L'accueil des personnes en situation de handicap** : <https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/accueillir-les-personnes-en-situation-de-handicap/>
- **Nos indicateurs de résultats** : <https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/nos-resultats-2/>





PROGRAMME DE FORMATION

MODULE 1 : ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET MOBILITE – 35 H

- ↳ Respecter les règlements de travail
- ↳ Travailler en équipe
- ↳ Communiquer
- ↳ S'orienter dans l'espace urbain
- ↳ Organiser ses déplacements

MODULE 2 : ENTREtenir LE LOGEMENT ET LE LINGE D'UN PARTICULIER – 77 H

- ↳ Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- ↳ Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- ↳ Entretien le linge et logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

Module 3 : ACCOMPAGNER LA PERSONNE DANS LES ACTES ESSENTIELS DU QUOTIDIEN – 196 H

- ↳ Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- ↳ Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- ↳ Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- ↳ Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- ↳ Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- ↳ Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Module 4 : RELAYER LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE DE LEURS ENFANTS A DOMICILE – 77 H

- ↳ Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- ↳ Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- ↳ Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
- ↳ Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Module 5 : ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP VIVANT A DOMICILE – 35 H

- ↳ Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage
- ↳ Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie
- ↳ Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap

AUTRES MODULES

- ↳ Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel
- ↳ Examen(s) blanc(s)
- ↳ Bilan(s) de formation
- ↳ Épreuve(s) de certification

MODALITÉS D'OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL

Le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- ↳ une mise en situation professionnelle
- ↳ un entretien technique
- ↳ un dossier professionnel
- ↳ les résultats des évaluations passées en cours de formation
- ↳ un entretien final

Pour des informations sur les modalités d'obtention de chaque CCP et du CCS : nous consulter.